

Commune de Verneuil

Plan Local d'Urbanisme



Orientations d'Aménagement et de Programmation

«Vu pour être annexé à la délibération du ~~30~~30/07/2012
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme.»

Fait à Verneuil,
Le Maire,

SOUS-PREFECTURE
31 JUIL. 2012
D'ÉPERNAY



Sylvie PICHELIN-NANSOT
Maire de VERNEUIL

Sichel

ARRÊTÉ LE : 07/07/2011
APPROUVÉ LE : ~~30~~30/07/2012

Etude réalisée par :

 **Environnement Conseil**
Urbanisme Environnement Communication

agence Nord
ZAC du Chevalement
5 rue des Molettes
59286 Roost-Warendin
Tél. 03 27 97 36 39

agence Est (siège social)
Pépinière Technologique du Mont-Bernard
Rue Dom Pérignon
51000 Châlons-en-Champagne
Tél. 03 26 64 05 01

agence Ouest
Parc d'Activités Le Long Buisson
251 rue Clément Ader - Bât. B
27000 Evreux
Tél. 02 32 32 53 28


**Groupe
auddicé**
  
Environnement
Conseil airele equinergies

www.auddice.com

PREAMBULE

Les orientations d'aménagement peuvent, par quartier ou par secteur, prévoir les actions et opérations d'aménagement mentionnées au troisième alinéa de l'article L. 123-1.

Les orientations d'aménagement permettent à la commune de préciser les conditions d'aménagement de certains secteurs qui vont connaître un développement particulier.

Les opérations de construction ou d'aménagement décidées dans ces secteurs doivent être compatibles avec les orientations d'aménagement, c'est à dire qu'elles doivent les respecter dans l'esprit.

LES ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT

Les orientations d'aménagement concernent l'aménagement des zones 1 AU et 2 AU.

Les opérations de constructions et d'aménagement doivent donc être compatibles avec le schéma suivant.

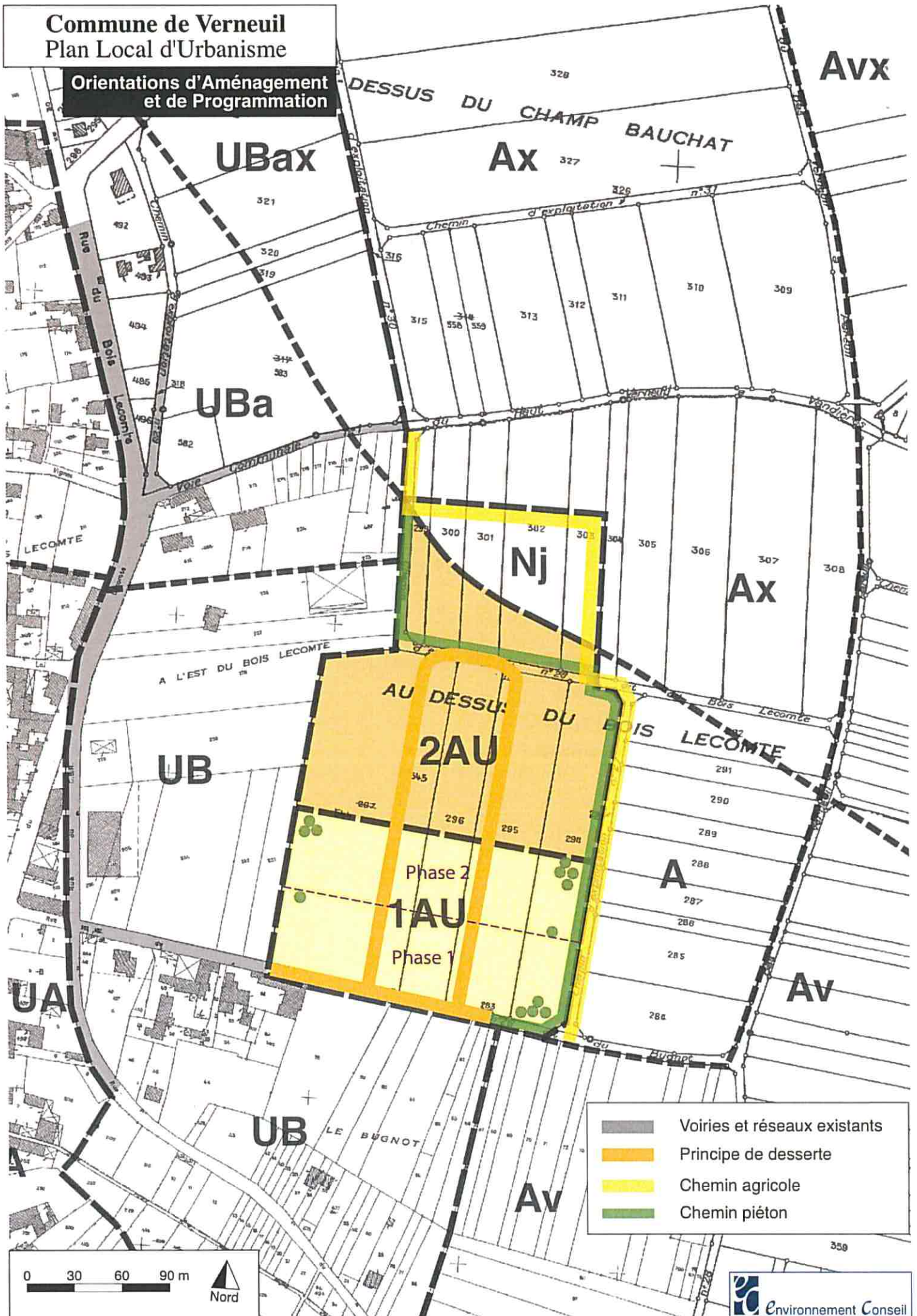
Les orientations d'aménagement concernent spécifiquement l'organisation de la desserte et des voiries et le raccordement aux réseaux existants. Tout aménagement pourra se faire par phase sous conditions d'une prise en compte globale des Orientations d'Aménagement.

Les points majeurs à respecter sont :

- L'organisation autour de voie centrale évitant les impasses
- La plantation d'un espace tampon,
- La création de cheminement piétonnier,
- Le maintien de la circulation agricole.

Commune de Verneuil
Plan Local d'Urbanisme

Orientations d'Aménagement
et de Programmation



Commune de Verneuil Plan Local d'Urbanisme

Orientations d'Aménagement et de Programmation

